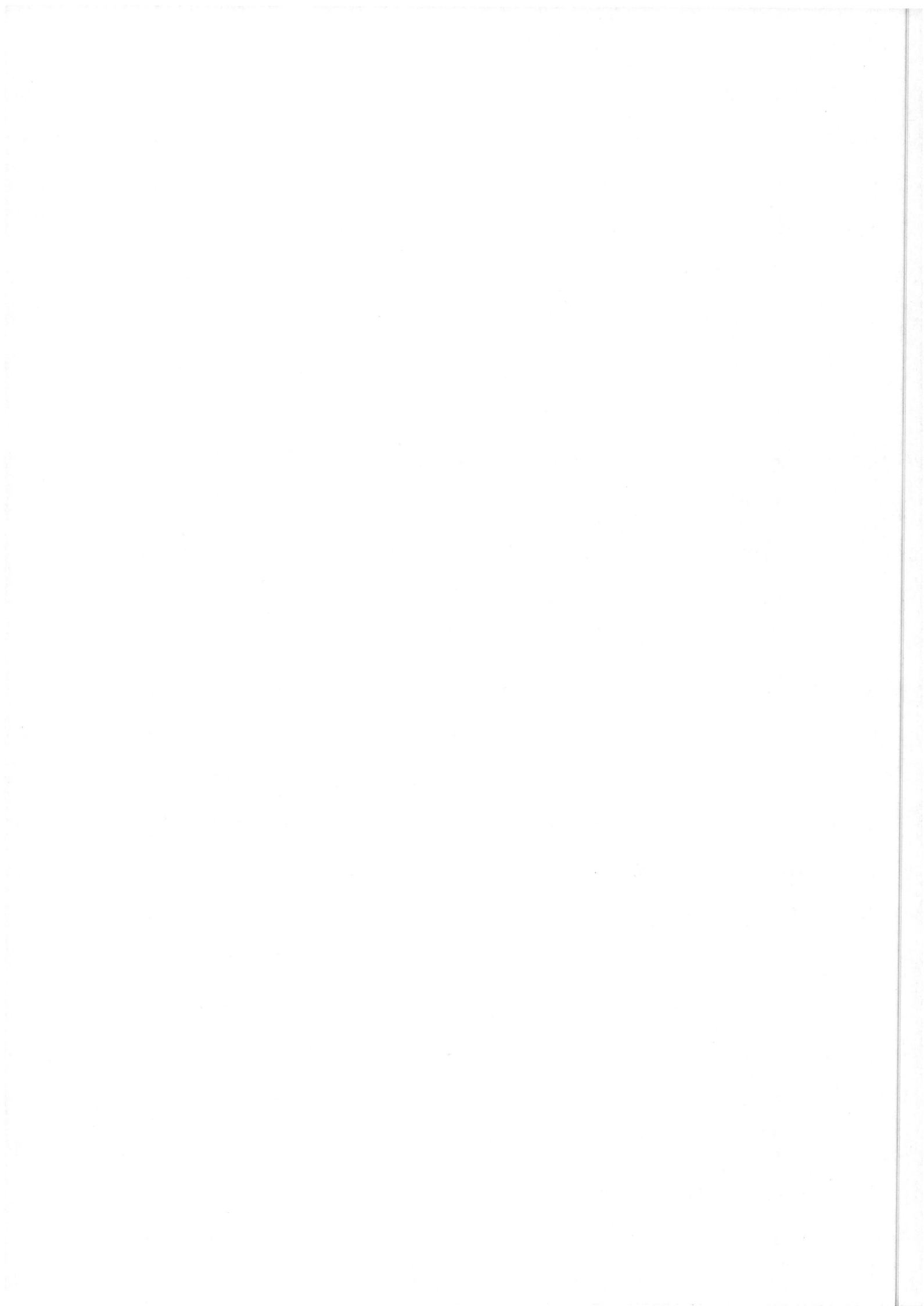


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/01/2026 - 3201 - 2018 B 06736 - 841 125 925 - 2 B.P.C



3201.



2 B.P.C

159 Grande Rue

92310 SEVRES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme à l'original
le 01/09/2025

A stylized handwritten signature in black ink.

100

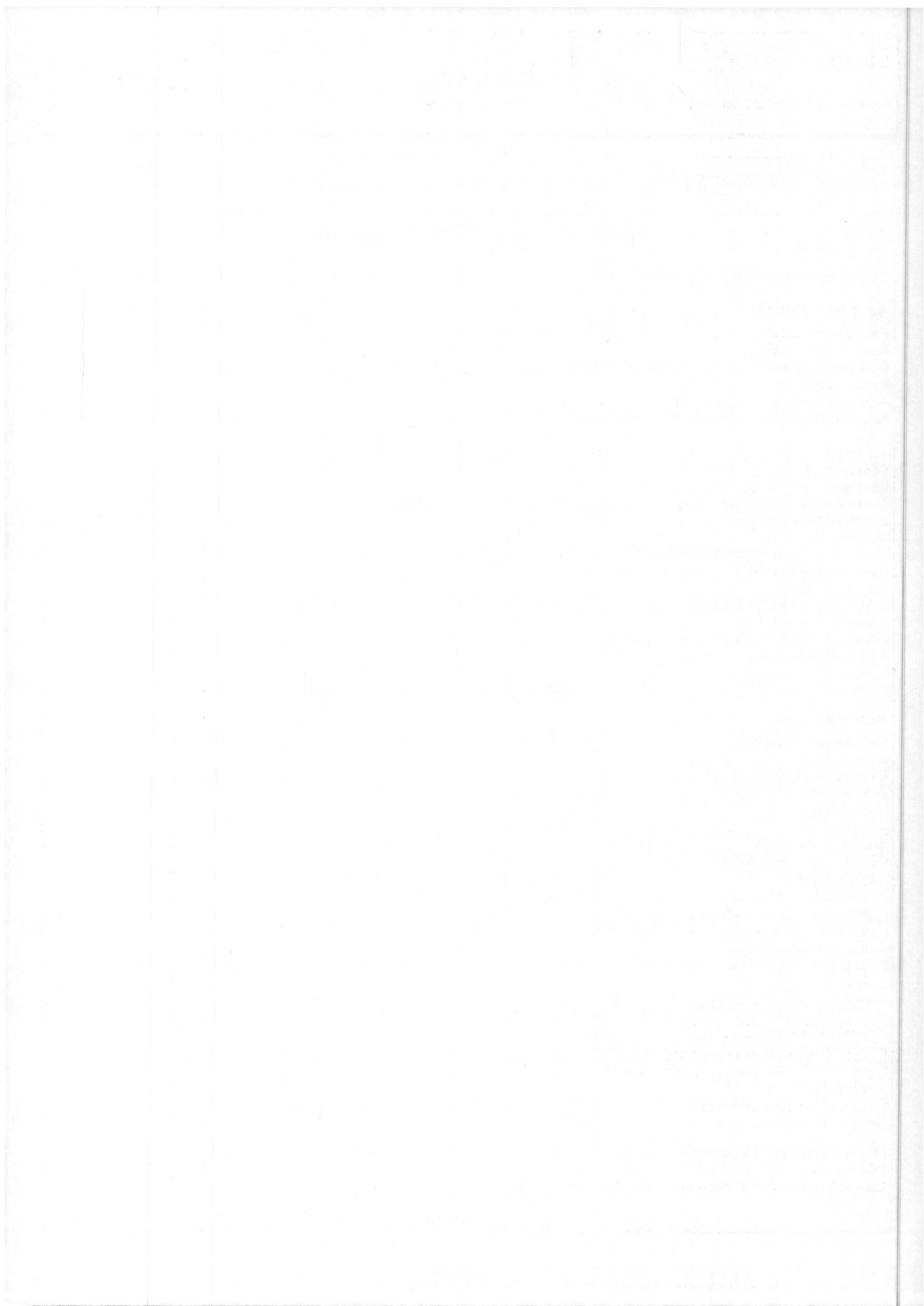
RECEIVED
JAN 10 1964
U.S. AIR FORCE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

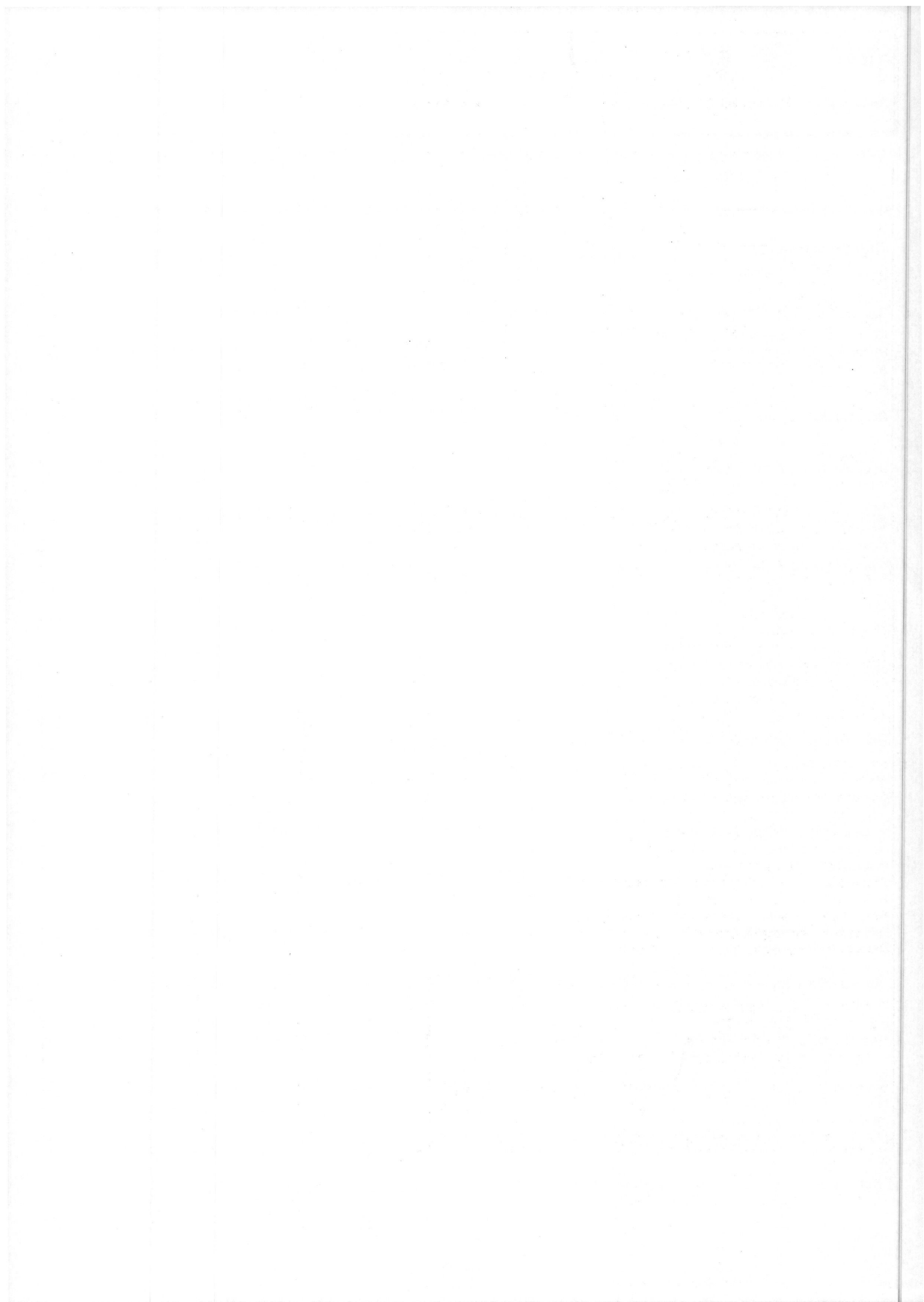
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	15 165	10 427	4 738	8,49	35 454	70,43
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	15 165	10 427	4 738	8,49	35 454	70,43
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements					3 590	7,13
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	27 770		27 770	49,78	1 220	2,42
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 225		5 225	9,37		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 973		11 973	21,46	2 262	4,49
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	6 078		6 078	10,90	7 811	15,52
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	51 045		51 045	91,51	14 883	29,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	66 210	10 427	55 783	100,00	50 337	100,00



Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 500	2,69	1 500	2,98
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	150	0,27	150	0,30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 098	61,13	32 600	64,76
Report à nouveau	172	0,31	1 671	3,32
Résultat de l'exercice	-26 877	-48,17		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	9 044	16,21	35 921	71,36
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 861	5,13	11 861	23,56
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 512	65,45	939	1,87
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 282	2,30		
. Organismes sociaux	764	1,37	139	0,28
. Etat, impôts sur les bénéficiaires			338	0,67
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 321	9,54	1 140	2,26
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	46 740	83,79	14 417	28,64
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	55 783	100,00	50 337	100,00

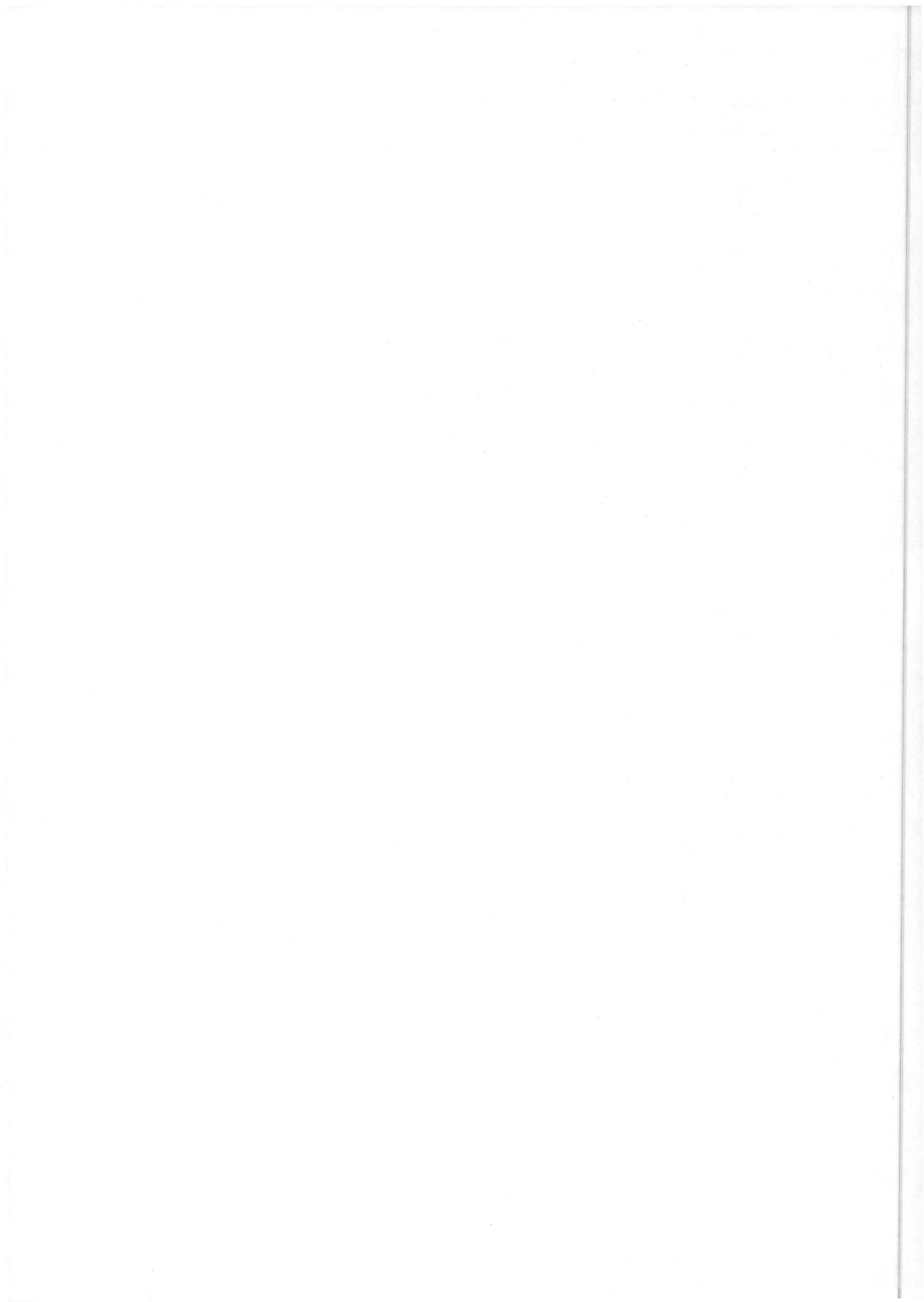


COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	70 658	14 295	84 953	100,00			84 953		N/S
Chiffres d'Affaires Nets	70 658	14 295	84 953	100,00			84 953		N/S
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 775	2,09			1 775		N/S
Autres produits			1	0,00			1		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			86 729	102,09			86 729		N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			94 821	111,62			94 821		N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			942	1,11			942		N/S
Salaires et traitements			3 488	4,11			3 488		N/S
Charges sociales			350	0,41			350		N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 712	9,08			7 712		N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			3	0,00			3		N/S
Total des charges d'exploitation (II)			107 315	126,32			107 315		N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-20 586	-24,22			-20 586		N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-20 586	-24,22			-20 586		N/S

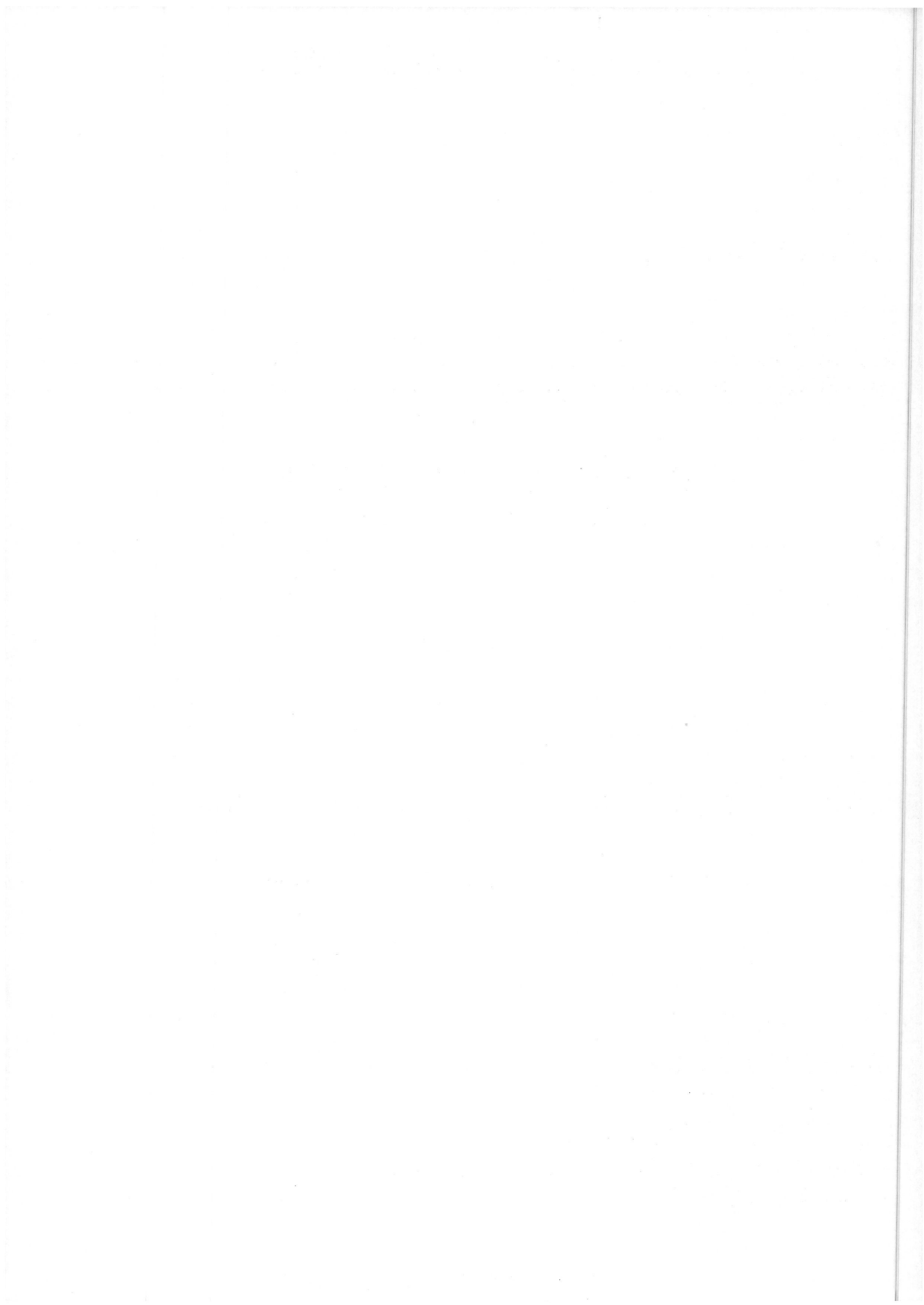


COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent	Variation absolue	%
	31/12/2023	31/12/2022			
	(12 mois)	(12 mois)	(12 / 12)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 500	20,60		17 500	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)	17 500	20,60		17 500	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	787	0,93		787	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 004	27,08		23 004	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 791	28,00		23 791	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 291	-7,40		-6 291	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des Produits (I+III+V+VII)	104 229	122,69		104 229	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	131 106	154,33		131 106	N/S
RÉSULTAT NET	-26 877	-31,63		-26 877	N/S
	<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					



2 B.P.C

S.A.S.U. au capital de 1 500,00 Euros

Siège social : 159 Grande Rue

92310 SEVRES

R.C.S : 841125925

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024**

Le 30/06/2024,
à 18h,

Monsieur BILLAL BOUKAIS , associé unique de la société **2 B.P.C**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, , sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur BILLAL BOUKAIS , préside la séance en qualité de président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **une perte de -26 876,87 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **une perte de -26 876,87 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **172,38 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-26 704,49 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-26 704,49 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-26 876,87 Euros**. Il passera ainsi de **172,38 Euros**, à la somme de **-26 704,49 Euros** après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00 Euros**.

Rappel des dividendes distribués

Néant

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

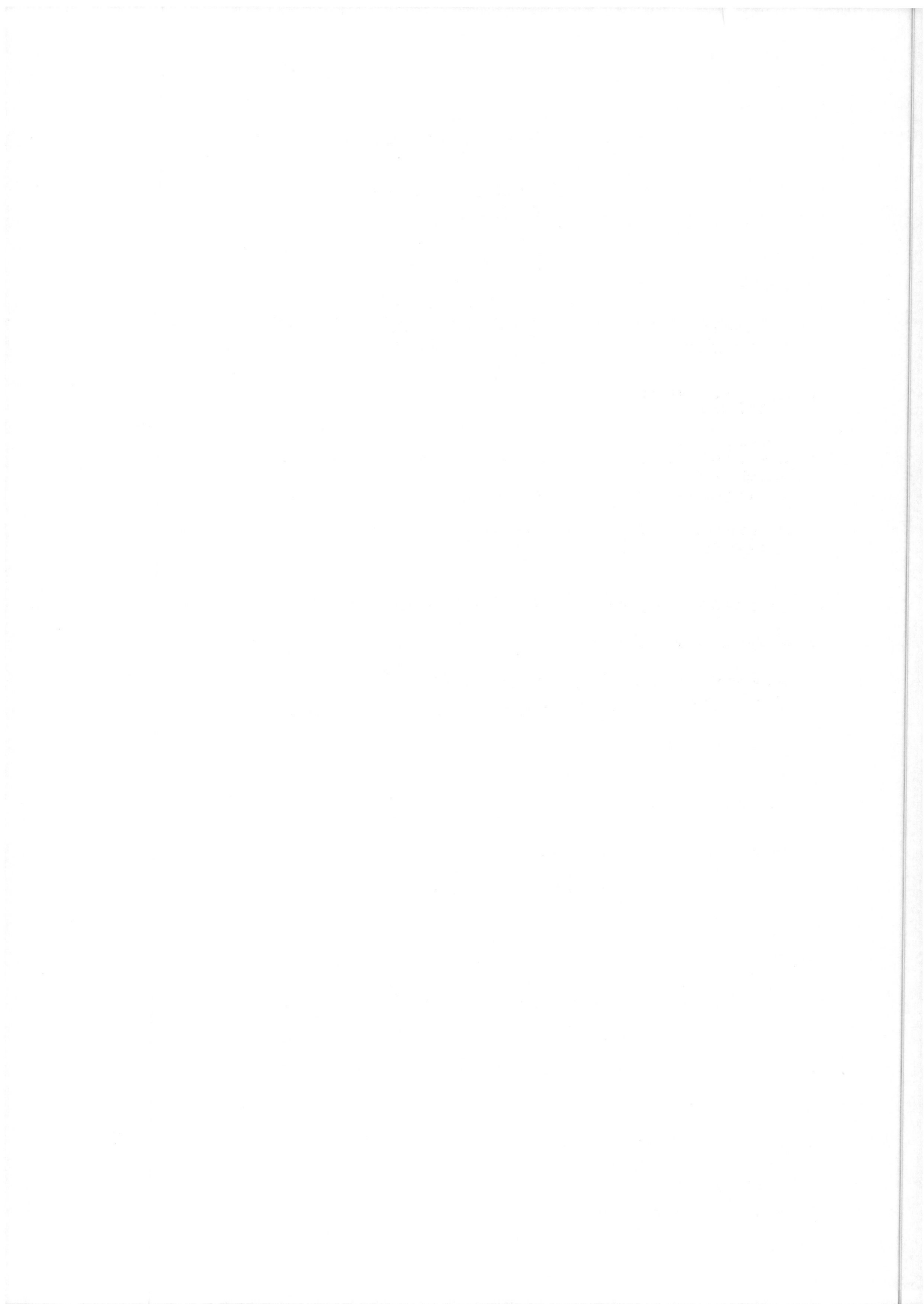
Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président





2 B.P.C

S.A.S.U. au capital de 1 500,00 Euros

Siège social : 159 Grande Rue

92310 SEVRES

R.C.S : 841125925

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **une perte** de **-26 876,87** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **172,38** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-26 704,49** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-26 704,49** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-26 876,87** Euros. Il passera ainsi de **172,38** Euros, à la somme de **-26 704,49** Euros après affectation.

:

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **une perte** de **-26 876,87** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-26 876,87** Euros. Il passera ainsi de **172,38** Euros, à la somme de **-26 704,49** Euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



